



AGENDA 21 DE COLOMBES

Ateliers thématiques **Thème 5 : Territoire et solidarité**

CONTEXTE

Le développement durable place l'homme au centre de ses préoccupations. Il vise à ce que chaque être humain vive dignement, dans un environnement familial et social de qualité. Il suppose que chacun dispose d'un égal accès aux ressources, à l'emploi, aux services collectifs...

- **La solidarité à l'échelle des territoires**

En France, les dysfonctionnements sociaux se concentrent principalement dans les zones urbaines en difficulté : 4,67 millions d'habitants vivent dans 751 zones urbaines sensibles (ZUS), où le cumul des inégalités économiques, sociales et environnementales est flagrant.

À l'échelle locale, la solidarité doit viser un partage équitable entre habitants, des avantages et des services présents sur le territoire : accès aux ressources, à la sécurité, à la santé, à l'hygiène et la qualité de vie, à l'expression citoyenne, au sport et à la culture, à l'emploi... À l'échelle urbaine, cette solidarité conduit à (ré)intégrer durablement dans la ville les quartiers en difficulté et leurs habitants en prenant appui sur les attentes des populations. Celles-ci doivent donc participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de quartier, mais aussi à leur entretien, leur gestion, leur animation.

Les territoires devront également répondre à de nouveaux besoins de solidarité émergents, en lien avec l'allongement de la durée de vie, l'isolement croissant des personnes âgées, les évolutions des structures familiales, et la fragilisation des structures sociales.

- **Culture et développement durable**

Dans le contexte de mondialisation actuelle, la diversité culturelle est un des « biens publics mondiaux » qu'il s'agit de défendre et de promouvoir. La diversité culturelle doit être maintenue et enrichie par une dynamique d'échanges interculturels et de création, qui permet à chaque être humain de construire son rapport aux autres.

Une dynamique de développement durable du territoire doit en la matière œuvrer pour une protection active, constructive et créative des spécificités culturelles locales. Il est également nécessaire, dans un souci d'équité et de renforcement du lien social, d'offrir à tous, les moyens d'accéder aux cultures et à leurs formes d'expression.

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Les plus

Commune traditionnellement populaire, Colombes voit sa population évoluer tout en maintenant une réelle diversité d'habitants sur son territoire. Une mixité, relayée par une vie associative, culturelle et sportive très riche. Par ailleurs, la ville offre une politique forte et ambitieuse en matière d'action sociale : assistance aux personnes âgées, réussite scolaire, prise en compte du handicap, centre municipal de santé...

Les moins

Colombes abrite de nombreuses familles en logements sociaux dont certaines en difficulté importante. On constate depuis plusieurs années une précarisation de ces populations à travers la multiplication des travailleurs pauvres et un endettement croissant des ménages.

LES ENJEUX DU SUJET

- Comment permettre à tous les citoyens d'accéder à un niveau satisfaisant de développement social et d'épanouissement humain et culturel ?
- Comment permettre la création de liens sociaux, d'échanges et de solidarités interculturels entre générations et entre territoires ?

LES THEMES

- Les politiques de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Les liens santé et environnement
- La culture, les sports et les loisirs
- La prise en compte et l'accompagnement des séniors
- La mixité sociale
- Le handicap dans la ville

BONNES PRATIQUES

Le permis de l'entraide de Carcassonne

L'accès à l'emploi est souvent conditionné par le permis de conduire. Quant aux statistiques d'accidentologie, elles prouvent que de nombreux jeunes prennent tous les risques en roulant sans permis. C'est en s'appuyant sur ce double constat que les élus de Carcassonne et le service jeunesse de la ville ont conçu la "bourse au permis".

Afin de permettre aux jeunes les moins favorisés d'apprendre à conduire, la ville leur propose de signer une charte par laquelle ils s'engagent à travailler soixante heures dans le domaine social ou humanitaire, tandis que la commune prend en charge jusqu'à 80 % du coût de leur permis

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites Internet

- Le Blog Agenda 21 de Colombes
<http://agenda21.colombes.fr/>
- Le site de la Ville de Colombes
<http://www.mairie-colombes.fr/>
- Le site de l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies
<http://www.areneidf.org/>
- Le site du Ministère de l'Écologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
<http://www.environnement.gouv.fr/>
- Le site du ministère du travail et de la solidarité
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/social/793.htmlhtm/sante/14.htm>
- Le site de l'Actualité Sociale Hebdomadaire
<http://www.ash.tm.fr/>

Documents à consulter

- La stratégie nationale du développement durable
Consultable sur http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=1198
- La charte Ville Handicap (signée par la Ville)
Consultable sur :
<http://www.colombes.fr/fr/solidarite-sante/handicap/la-charte-ville-handicap/index.html>

Date des ateliers « Territoire et solidarité » :

13 février 2009 - 19H30 – Salle sous sol - Hôtel de Ville

18 mars 2009 - 19H30 - Salle sous sol - Hôtel de Ville

Accompagnement dans l'élaboration d'un Agenda 21 pour Colombes : Solving Efeso

